

Compte rendu

17 et 18 MARS 2018

SALLE DES FÊTES DE PLANCHER-BAS

CONCOURS DE MEUTES SUR SANGLIERS



Organisé par l'ACCA de Plancher-Bas
et la Chasse Privée "Des Amis Du Revers Aux Chiens"

Les UGC du bassin de Champagne et des Milles Etangs
Sous l'égide de L'AFACCC 70/90

Ouvert à tout public passionné par la chasse et bien sûr, la chasse aux Chiens
Courants



Repas chauds Samedi et Dimanche midi



CONTACTS

Serge GARNIER
Eric DEMESY

06 88 20 95 39
06 63 83 16 08

les places étant limitées, merci de privilégier les réservations

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Meute n° 1, le samedi 17/03/2018.
Mrs SERVANT et BOILLON
Meute de Grands Griffons Vendéens.



Mrs SERVANT et BOILLON nous présentent une meute de Grands Griffons Vendéens. Ils sont découplés à 9H30 dans les bois de la Chapelle. Les chiens reconnaissent la voie et se récrient. Toutefois ils se trouvent rapidement en défaut. 2 Chiens se séparent du lot. A 10H07 les 7 autres chiens sont vus quêter en direction du « Puitto ». Mais ils ne parviennent pas à trouver le défilé. On a observé la créance de ces chiens lorsque 2 chevreuils se dérobent devant les chiens et ceux-ci n'en font pas de cas. Nous avons apprécié la présentation des conducteurs ; dommage que les chiens n'aient pas pu pleinement s'exprimer.

Meute n° 2, le samedi 17/03/2018.
Mrs LEFORT et PRIEUR
Meute de 3 Griffons Nivernais, 2 Griffons Vendéens,
1 Griffon de pays et 1 Gascon.



Mr LEFORT, ses filles et Mr PRIEUR nous présentent une meute composée de 3 Griffons Nivernais, 2 Griffons Vendéens, 1 Griffon de pays et 1 Gascon. Les chiens sont découplés à 11H40 à « la tranchée noire » sur la commune de La Côte. Les chiens s'expriment de suite et rentrent dans une coupe de régénération. Ils entament un rapproché et se dirigent vers Magny d'Anigon. Plusieurs défauts sont relevés. A 12H30 les chiens se séparent et les 3 Nivernais sont vus pénétrant dans une grande coupe épaisse. A 12H45 3 autres chiens viennent de lancer un sanglier qui est vu par les juges. Puis les Nivernais essayent de les rallier. La chasse se dirige en direction de la 2x2 voies où 4 chiens sont arrêtés. Les 2 autres chiens poursuivent l'animal de chasse qui est encore vu à 13H17. Il est dommage que les chiens ne soient pas restés groupés durant l'ensemble de la prestation. On a apprécié la participation active de Nadia et Romane, très passionnées pas la chasse aux chiens courants.

BRAVO !

**Meute arrivant 3ème
au classement**

**Meute n° 3, le samedi 17/03/2018.
Mrs MICHEL, BOURGEOIS et METRIS
Meute de 9 porcelaines.**



Neuf porcelaines nous sont présentées par Mrs MICHEL, BOURGEOIS et METRIS. Les chiens sont découplés à 15H22 « aux Grands Fruilliers » sur la commune de Fresse. L'ensemble du lot reconnaît la voie et entame un rapproché. Les chiens restent remarquablement groupés durant toute cette phase. Grâce à l'appui des conducteurs, ils progressent sur la voie pour aboutir à un lancer à 16H15. Le sanglier est vu 2 minutes après par un juge. La chasse se dirige en direction de « la Caleuche ». La menée devient moins soutenue et les chiens sont arrêtés sur décision du jury. On a pu remarquer un lot très appliqué, bien dans la voie du sanglier et une grande complicité avec les conducteurs.

BRAVO !

**Meute arrivant 1ère
au classement**

Meute n° 1, le dimanche 18/03/2018.

Mr PAULIN

Meute de 10 Gascons.



Après une très belle présentation de Mr PAULIEN les 10 gascons sont conduits en « libre » à la brisée au lieu « La croisette » sur la commune de Plancher-Bas. A 9H00 les chiens reconnaissent de suite la voie et entament un rapproché vif et sonore. 5 chiens mettent rapidement un sanglier au ferme qui l'obligent à quitter la bauge tandis que les autres chiens poursuivent le rapproché. 10 minutes s'écoulent avant que les chiens rapprochent toujours soient remis dans la voie du sanglier lancé. Il s'en suit une menée en 2lots en direction de la ferme de « Narbier ».

A 9H41, trois chiens sautent à la crête de la commune de Fresse. 5 minutes après 6 autres chiens arrivent au même endroit et 1 chien a déjà décroché.

Les trois chiens de tête se calent au ferme à 10H00.

1 chien continu sur l'animal de chasse tandis que les 8 autres s'ameutent avec du retard sur le chien de tête jusqu'à la fin du temps imparti.

BRAVO !

**Meute arrivant 2ème
au classement**

Meute n° 2, le dimanche 18/03/2018.
Mrs ZOEDDU, BAYER et BOURGOGNE
Meute de 10 Porcelaine X Gascons.

Après nous avoir présenté leurs chiens, Mrs ZOEDDU, BAYER et BOURGOGNE partent en « libre » à la brisée toute proche. A 11H20 l'ensemble du lot se récrie et commence de rapprocher. Ils se dirigent en direction de la voie ferrée où ils viennent buter. Durant toute la prestation les chiens se récrieront sans toutefois arriver à trouver un défilé.

Il est probable que l'animal ai pris le ballaste...

Aucuns risques ne seront pris. Les conducteurs s'efforcent à retrouver la voie au bois en vain et décident de mettre fin à la prestation.

On a observé à plusieurs reprises la créance des chiens et une meute très à l'écoute des conducteurs.

**Meute n° 3, le dimanche 18/03/2018.
Mrs MASSARDI, GRANDJEAN et DEMANDRE
Meute de 6 Brunos du Jura.**



Mr MASSARDI nous présente une meute de 6 Brunos du Jura. Ceux-ci sont découplés à 15H au lieu-dit « Le Pré-février » dans la chasse du « Bois Leroy ». Quelques minutes après une compagnie de sangliers est lancé et une menée s'engage. Rapidement 3 chiens s'écartent et chasse un sanglier, un autre chien est vu derrière 5 sangliers par un juge et les 2 autres chiens font une autre chasse sur un sanglier.

Les chasse se dirigent sur la commune de Plancher-les-Mines. Au regard du relief il est impossible de rester en contact physique avec les chiens.

A 16H, il est mis fin à la prestation.

On a observé des chiens bien dans la voie du sanglier !

BRAVO !

**Meute arrivant 4ème
au classement**